

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 3 mai 2018 à 20h00,**À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	
3	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
5	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
5	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Jérôme DARVEY
6	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
7	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
8	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Pouvoir d'Isabelle MOREAUX
9	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
10	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
11	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
12	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
13	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
14	BOURDEAU	S	Monique BELLE	
15	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	
16	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
18	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANÇON	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
20	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
21	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Denise de MARCH
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
23	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
24	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	
25	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
26	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
27	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
28	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
30	MERY	T	Eudes BOUVIER	
31	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
32	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
33	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
34	MOUXY	T	Nicolas MARC	
35	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
36	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND	
37	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	Départ après la 16 ^{ème} délibération
38	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
39	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
40	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
41	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
42	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	
43	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
44	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
45	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
46	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
48	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
49	VOGLANS	T	Martine BERNON	

24 communes présentes



Absents excusés :

SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
DRUMETTAZ-CLARAFOND
GRESY-SUR-AIX

Denise de MARCH
Nicolas JACQUIER
Didier FRANÇOIS

Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Christophe PIRAT
Olivier VERDENAL
Christophe TOUZEAU
Martine REVOL
Françoise GRAVIER
Catherine FABBRI
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint
Directeur des services à la population
Directeur financier
Directeur du pôle Eau
Directrice de cabinet
Responsable Pilotage de la performance
Responsable Politique de la Ville
Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 26 avril 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 197 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 22 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 49 présents (47 titulaires et 2 suppléants), et 56 votants.

DÉLIBÉRATION

N° : 1 Année : 2018

Exécutoire le : 15 MAI 2018

Affichée le : 15 MAI 2018

Visée le : 15 MAI 2018

*FINANCES***Attribution d'un fonds de concours à CGLE pour la réalisation de la liaison des Combaruches**

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 4 janvier 2007, la CALB a déclaré d'intérêt communautaire le Parc d'Activités Economiques (PAE) des Sources.

À la demande de la commune d'Aix-les-Bains, une convention de co-maîtrise d'ouvrage a été signée le 7 avril 2013, permettant parallèlement à l'aménagement du PAE de réaliser une voirie reliant la ZAE des Combaruches afin d'améliorer la desserte de cette ZAE (devenue intercommunale le 1er janvier 2017) - au péage autoroutier Aix-Nord.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, Chambéry - Grand Lac Economie assume la compétence « développement économique » des deux communautés d'agglomération Grand Chambéry et Grand Lac. A ce titre, CGLE porte les projets d'aménagement de PAE initiés par les deux agglomérations et notamment le PAE des Sources.

Dans la mesure où l'extrémité Sud du projet d'aménagement du PAE des Sources est attenante au tracé de la future voirie de desserte, pour assurer la cohérence des travaux des 2 projets et réaliser des économies, il a semblé souhaitable de réaliser simultanément ces 2 projets. Dès lors, il a été décidé le principe d'une intervention sous maîtrise d'ouvrage unique de CGLE et la passation d'une convention de mandat entre les villes d'Aix Les Bains et de Grésy sur Aix territorialement concernées et CGLE. Cette convention a pour objet de confier à CGLE le soin de réaliser en leur nom et pour leur compte la réalisation de la liaison qui relève de la compétence communale.

Ces travaux de voirie consistent en :

- La création d'une voirie de liaison entre le futur PAE des sources et la ZAE des Combaruches
- La création de deux ronds-points au sud du PAE des sources de part et d'autre part du passage inférieur sous l'autoroute

S'agissant d'une voirie reliant deux PAE d'intérêt communautaire et conformément aux engagements pris par la CALB antérieurement à la fusion, Grand Lac contribuera aux financements de cette liaison.

Le coût de l'opération est estimé à 2 434 000 € financé comme suit :

- Commune d'Aix Les Bains : 73.29 % - 1784 000 €
- Commune de Grésy sur Aix : 4.11 % - 100 000 €
- Grand Lac : 22.60 % - 550 000 €

Le financement de Grand Lac à hauteur de 22.60 % de l'opération soit un montant estimé à 550 000 € se fera sous la forme d'un fonds de concours à CGLE. Le montant définitif du fonds de concours sera déterminé sur la base du bilan financier de l'opération.

Une augmentation du coût prévisionnel de l'opération et par conséquent des participations devront être validées par chacun des 3 financeurs.

Le PPI de Grand Lac validé en bureau du 21 septembre 2017 et lors du conseil du 22 novembre prévoit une enveloppe de 1 700 000 €.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'attribution d'un fonds de concours à CGLE pour la réalisation de la voirie reliant les PAE communautaires des Combaruches et des Sources,
- AUTORISE Monsieur le Président à agir en ce sens

Aix-les-Bains, le 3 mai 2018

Le Président,
Dominique DORD



- | |
|-----------------------------|
| - Délégués en exercice : 70 |
| - Présents : 49 |
| - Votants : 56 |
| - Pour : 56 |
| - Contre : 0 |
| - Abstentions : 0 |
| - Blancs : 0 |

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Attribution d'un fonds de concours à CGLE pour la réalisation de la liaison des Combaruches

Date de transmission de l'acte : 15/05/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 15/05/2018

Numéro de l'acte : d2330 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180503-d2330-DE

Date de décision : 03/05/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.8. Fonds de concours